

MISSION DE L'E S A T,

CADRE GENERAL DE LA MISSION

L'E S A T a une double finalité

Faire accéder, grâce à une structure et des conditions de travail aménagées, à une vie sociale et professionnelle, des personnes momentanément ou durablement handicapées incapables d'exercer une activité professionnelle dans le secteur ordinaire de la production ou en atelier protégé.

Permettre à celles d'entre elles qui ont manifesté, par la suite des capacités suffisantes d'autonomie, de quitter le centre et d'accéder au milieu ordinaire ou à un atelier protégé.

LES OBJECTIFS

L' ESAT appuie son action sur six objectifs essentiels

- Le travail

Le travail est une obligation légale dans un E S A T. Il permet à l'usager d'acquérir un statut, un rôle et une fonction sociale. Il constitue une forme de contribution à la collectivité particulièrement valorisée dans notre société.

- La production adaptée

L'ESAT est une unité de production, fournissant un travail de qualité. Cette production est adaptée aux capacités de travail des personnes handicapées. Le rythme naturel de la personne handicapée est pris en compte.

- Développement des activités sur le marché concurrentiel

Intégration des ESAT sur le marché local et adaptation à la demande en fonction des règles de la concurrence.

- Les actions de soutien de premier type

Les temps de soutien sont partie intégrante de la journée de travail dans les ESAT. Au cours des activités de production le moniteur détecte les nécessaires apprentissages, non acquis ou disparus.

Le E.S.A.T. par le biais des soutiens est un lieu :

De formation

D'adaptation à la tâche, à l'outil, au poste de travail

Où se travaille la polyvalence

De mise au travail

De respect des autres et des outils de travail

D'intégration

D'apprentissage à la sécurité et aux règles du monde du travail

- L'échange

Dans ce cadre de production, l'atelier est aussi un lieu d'échange qui permet le développement de la socialisation.

- Le soutien médico-social

L'action médico-sociale favorise la progression personnelle ainsi que l'autonomie et l'insertion.

Il s'agit d'apporter à l'usager des attitudes, des façons d'être, des repères sociaux qui l'aideront à s'intégrer dans le milieu professionnel et lors des évènements de sa vie sociale.

- Les soutiens de deuxième type.

Les soutiens de second type sont basés sur des activités extra professionnelles. Elles ont comme objectif le mieux être de l'usager. Il peut s'agir d'organisation de loisirs, d'activités scolaires, sportives, d'ouverture sur l'extérieur, d'initiation à la vie quotidienne, etc